

---

Rapport du 16 juin 2023 «L'éducation en vue d'un développement durable dans le domaine de la scolarité obligatoire».

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

2021 P 21.3235 Formation professionnelle. Pour un changement d'approche en matière de validation des acquis de l'expérience (Mustafa Atici)

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est chargé d'établir un rapport dans lequel il détaillera:*

- *les raisons pour lesquelles les «autres procédures de qualification» permettant d'attester les compétences et aptitudes professionnelles (art. 33 LFPr, en vigueur depuis 2004) n'ont pas été mises en œuvre dans la mesure attendue;*
- *l'expérience des cantons et des pays européens en matière de validation des compétences acquises de manière informelle, de l'expérience professionnelle ou d'autres formes d'expérience;*
- *les enseignements à en tirer dans la perspective d'une réorganisation de la procédure de validation, en concertation avec les partenaires de la formation professionnelle.*

Rapport du 22 novembre 2023 «Validation des acquis de l'expérience et possibilités de qualification pour les adultes sans certification professionnelle».

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

2021 P 21.3290 Conséquences de la crise du Covid-19, de la crise climatique et de la transformation numérique sur le marché du travail et perspectives pour un développement durable et innovant du monde professionnel (Maya Graf)

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est chargé de présenter dans un rapport les conséquences de la crise du COVID-19, de la crise climatique et de l'accélération de la transformation numérique sur le marché du travail et la formation professionnelle, en particulier pour les secteurs qui subissent de grands changements structurels. Le rapport montrera les perspectives pour un développement durable et innovant du monde professionnel et exposera comment les initiatives telles que la stratégie «Suisse numérique», le projet «Formation professionnelle 2030» et le tournant énergétique peuvent encore être développés en collaboration avec les cantons et les tiers en créant des synergies.*